

POUVOIR

Je soussigné(e),
membre de la **Société d'Ornithologie de Polynésie "MANU"**, à jour de ma cotisation pour 2017, constitue les présents pour mandataire :

M.

ou à défaut M.

à qui je donne pouvoir, pour moi et en mon nom, d'assister à l'assemblée générale ordinaire du **samedi 18 mars 2017**, dont l'ordre du jour est fixé dans la convocation, pour prendre part à toutes les délibérations, émettre des votes, faire toutes les interventions, signer toutes les feuilles de présence, procès verbaux, registres et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toute autre assemblée qui serait appelée à délibérer sur le même ordre du jour par suite du report pour insuffisance de participants ou pour toute autre cause.

Fait à, le.....

Signature précédée de la mention
« bon pour pouvoir »

Le mandataire
Signature précédée de la mention
« bon pour acceptation de pouvoir »

Rappels :

Tout membre majeur peut déléguer son droit de vote à un mandataire majeur.

Les employés de l'association ne peuvent présider l'assemblée, ni recevoir mandat pour représenter un membre.

✂

POUVOIR

Je soussigné(e),
membre de la **Société d'Ornithologie de Polynésie "MANU"**, à jour de ma cotisation pour 2017, constitue les présents pour mandataire :

M.

ou à défaut M.

à qui je donne pouvoir, pour moi et en mon nom, d'assister à l'assemblée générale ordinaire du **samedi 18 mars 2017**, dont l'ordre du jour est fixé dans la convocation, pour prendre part à toutes les délibérations, émettre des votes, faire toutes les interventions, signer toutes les feuilles de présence, procès verbaux, registres et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toute autre assemblée qui serait appelée à délibérer sur le même ordre du jour par suite du report pour insuffisance de participants ou pour toute autre cause.

Fait à, le.....

Signature précédée de la mention
« bon pour pouvoir »

Le mandataire
Signature précédée de la mention
« bon pour acceptation de pouvoir »

Rappels :

Tout membre majeur peut déléguer son droit de vote à un mandataire majeur.

Les employés de l'association ne peuvent présider l'assemblée, ni recevoir mandat pour représenter un membre.